

Jour de courses : Albanaise m'arrachant mon poulet à moitié prix, artichauts Cassegrain venant du Pérou...

écrit par François des Groux | 3 octobre 2019



Signature en douce du CETA : vers la fin des terroirs et de l'identité française ?

Tranche de vie post-CETA

Le lundi à 8h30, c'est jour de courses car la grande surface du coin propose les invendus du dimanche matin à -50%.

Ça fait radin ou nouveau pauvre mais pourquoi ne pas optimiser, comme disent les gestionnaires de chez Rothschild,

le budget familial (surtout avec 3 ados à la maison...) ?

.

Le problème, le lundi matin... c'est de se retrouver au milieu des Albanaises/Kosovares et autres Maghrébines friandes de petit prix pour leurs conséquentes smalas. Contrairement aux Turques et aux Nord-Africaines, les musulmanes des Balkans ne sont pas (encore) voilées mais se déplacent en meute, n'hésitant pas à vous prendre des mains le poulet Loué élevé en liberté IGP Label Rouge à -50%.

Inutile de protester car on sent ces peuplades faites pour le combat, prêtes à vous arracher les cheveux pour défendre leur bout de gras. Un mâle blanc castré par des décennies de combat féministe luttant contre l'odieux patriarcat occidental ne peut que laisser la place au matriarcat oriental. D'autant plus que, tout près, au kebab *Le Bosphore*, les maris des Albanaises boivent leurs cafés (de 8h30 à 19h) et que, sur un malentendu, les couteaux sont vites dégainés.

.

Donc, emportant avec moi mon aigreur et ma tranche de jambon à teneur en sel réduite, je me dirige vers les fruits et légumes aux prix devenus fous. Il faut – paraît-il – en manger 5 par jour, oui mais lesquels ? J'hésite à demander conseil aux deux tenanciers du rayon parlant très fort arabe entre eux comme si je n'existais pas...

Entre le chou Romanesco ou l'ananas des Antilles à 3€/pièce et autres mets devenus dispendieux, manger en variété et en qualité devient un luxe. Même les produits de l'agriculture industrielle atteignent désormais des prix délirants !

On nous avait dit que les grands traités commerciaux à l'international permettaient de faire baisser les prix et de vaincre la faim dans le monde. C'est vrai qu'il n'y a plus de famine en Éthiopie mais ici, dans ma grande surface, les prix

pratiqués assèchent, année après année, le portefeuille familial.

On nous dit aussi que c'est dû au réchauffement/dérèglement climatique : à cause de la sécheresse ou des inondations, de la canicule ou des gelées tardives, les tomates poussent mal, les melons dépérissent et les courgettes agonisent.

Alors pourquoi signer ces traités de libre-échange internationaux (TAFTA, CETA, Euro-Mercosur...) si c'est pour augmenter le nombre de méga-porte-containers hyper polluants ?

Heureusement pour moi, mes concurrentes albanaises ne me suivent pas, préférant se jeter sur les Cordons bleus Père Dodu ou le Gaulois en promotion. Visiblement, ces *nouveaux Français* musulmans ne tenteront pas de sauver les petits producteurs de nos terroirs...

Plus loin, au hasard de mes pérégrinations entre les rayons, je tombe sur deux produits stupéfiants : des sachets d'oignons frits Fresh Gourmet pour salades ainsi qu'une boîte d'artichauts Cassegrain.



Le sachet d’*“oignons frits et salés enrichis en vitamines et fer”* de marque Fresh Gourmet coûte 1,99€/pièce. Importé par une société anglaise, il est distribué par “Les Crudettes”, une marque française de la “[Laiterie de Saint-Denis-de-l’Hôtel](#)” dont le slogan mystérieux est “Passion-Ambition-Humanité”.

Mais, surtout, ces oignons frits (45% de matière grasse) sont produits à plus de 9000 km, au Mexique.



Plus fort encore, la “collection” de légumes marinés Cassegrain !

Marque propriété du géant français de l’agro-alimentaire Bonduelle, Cassegrain nous propose ses “Artichauts Sélection Tendre Marinés” *“aux notes subtiles d’ail, d’origan et de basilic qui vous transporteront en Méditerranée”*. A plus de 4€ la boîte, ça fait cher le voyage subliminal sur les rivages de la grande Bleue...

En fait, le luxueux et appétissant *packaging* au nom ronflant nous transporte à 9800 km puisque ces artichauts sont produits au Pérou (comme d’ailleurs les endives de la même collection).

Finalement, quel est l’intérêt d’importer de l’autre bout du monde des oignons et des artichauts (que des producteurs locaux font très bien pousser à Roscoff ou dans le Roussillon) si ce n’est pour enrichir les multinationales et faire disparaître nos terroirs, nos agriculteurs et notre

identité française ?

C'est **Andréa Kotarac**, le transfuge d'origine serbe de la France Insoumise au RN, qui nous donne un début de réponse dans la revue **Éléments**.

Extraits

CETA : le traité qui entérine la disparition des frontières Les multinationales contre les terroirs

Les grands abandons de souveraineté se font désormais en été, pendant le sommeil estival des peuples. L'été 2019 n'y a pas coupé. La Macronie en rangs serrés [...] a voté le CETA [...], un accord économique entre l'Union européenne et le Canada. La dérégulation est en marche : démantèlement des filières agricoles, ruine des AOP, délocalisation des terroirs (!).

André Kotarac, ancien membre de la France Insoumise qui a rejoint Marine le Pen prend la plume pour dénoncer cette entreprise.

.

La pause estivale incite bien volontiers les gouvernements libéraux à mener à bien leurs réformes impopulaires. Pendant un mois de juillet caniculaire et dans une assemblée fatiguée, les macronistes ont estimé opportun de ratifier le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada – le "CETA".

Conséquemment, et tandis que certains députés LREM voient leurs permanences voler en éclat, l'adoption d'un tel traité conduit à supprimer 99% de nos taxes douanières protectrices, achevant par là-même inéluctablement nos filières agricoles et leurs emplois locaux. En sus des préjudices agricoles, le CETA n'épargne pas les autres domaines, dont l'industrie et le numérique...

.

On remerciera donc le CETA d'avoir, une fois de plus, anéanti sous le poids du libre-échange des frontières entre États déjà fort mal en point.

Alors que la partie européenne du traité (90%) était déjà votée à Strasbourg et s'appliquait depuis septembre 2017, c'est le mardi 23 juillet 2019 que l'Assemblée nationale a ratifié le CETA, négocié depuis plusieurs années dans le secret.

.

Humiliant, le vote souverain des représentants du peuple français ne portait donc que sur les 10% restants.

Appellation d'origine indéfinie

[...] Nos produits locaux – et donc notre identité – ainsi que les emplois non délocalisables qui en résultent peuvent-ils, eux aussi, être marchandés sans plus d'égards ? Leur protection juridique peut-elle être considérée comme une violation à la concurrence libre et non faussée ?

En France, l'appellation d'origine contrôlée est un régime juridique permettant l'identification du produit, son authentification et son origine géographique. Elle permet de garantir ses qualités, ses caractéristiques ou son antériorité. Autrement dit, elle assure l'identité d'un produit et protège son nom en suivant un cahier des charges très précis.

Véritable label, elle participe à la construction d'un patrimoine commun, local ou national. En un mot, elle fait la fierté et l'excellence d'un territoire...

Fâcheusement, la législation canadienne ne relève pas des mêmes critères protecteurs. Outre-Atlantique, la protection juridique est issue du système des "Trademark", c'est-à-dire

le droit des marques. Autre culture, autres mœurs...

En matière de produit agricole, le contenu du cahier des charges peut ainsi s'avérer très faible, porté par un minimum de rigueur et d'exigences. Aussi, notre différence fondamentale avec les Canadiens tient à ce que leur régime n'impose pas le respect d'un critère géographique ou territorial.

“Des 561 appellations d'origine protégée que compte notre pays, seules 42 ont été reconnues par le CETA”

... Certes, au cours des négociations, le Canada a accepté de reconnaître certaines indications géographiques européennes (les IG, indications géographiques protégées : régime juridique déjà plus flexible qu'une AOP, puisque les ingrédients ne proviennent pas nécessairement de l'aire géographique en question) dans une proportion minimale.

Pourtant, sur les 1500 IG que compte l'Union européenne, seules 143 ont été reconnues, si bien que l'on peut estimer à environ 90% celles d'entre elles qui se voient délaissées. Pire : à l'échelle nationale, des 561 AOP que compte notre pays, seules 42 ont été reconnues.

Comme si cette faible protection – présentée comme une victoire – ne suffisait pas, le CETA ne prévoit aucune sanction en cas de remise en cause d'une indication géographique européenne par une entreprise canadienne.

.

Or, les produits IG sont principalement consommés par les Européens. La stratégie offensive de l'Union européenne sur les marchés canadiens [semble] incertaine au regard du manque de protection de nos produits agricole en échange. Cette stratégie entraînera inévitablement nos producteurs à intensifier leur rendement pour maintenir une concurrence viable, avec pour conséquence de précariser et

d' "intérimériser" leurs employés en fonction des marchés incertains à conquérir.

A défaut, les producteurs sombreront avec leur entreprise, leurs employés, leur identité, leur savoir-faire et leur territoire.

.

La France périphérique va payer

Les libéraux, on le sait, ne se soucient guère des ravages de leur idéologie. Ils ne se soucient pas de ce que le Canada compte parmi les quatre plus grands producteurs d'OGM au monde et ne prévoit aucun étiquetage particulier à ce sujet. Pas plus qu'ils ne se soucient de ce que les petites exploitations françaises ne puissent, en conséquence, résister en préservant leurs produits qualitatifs et leurs emplois face à cette déferlante alimentairement nocive.

.

Au plan national, la France périphérique et rurale – celle qui accumule déjà tant de tourments – sera la première victime.

Le CETA accentuera en effet inévitablement la fracture territoriale, déjà si sévère dans notre pays. En définitive, ce traité marque sur l'ensemble de sa conception la prééminence de la rentabilité sur l'identité des peuples, la victoire de la concurrence déloyale sur la relocalisation des emplois.

De tels objectifs sont d'ailleurs clairement affichés par Justin Trudeau, très justement qualifié de "Macron canadien".

Peu après son élection, celui-ci érigeait en effet le Canada en "premier État postnational", affirmant sans ambages diriger un pays "*sans identité profonde, sans tradition majoritaire*".

Destruction des frontières, destruction de notre modèle

social, destruction de notre identité. Le traité CETA [...] célèbre le culte d'une trinité funeste.

En présence de cette frénésie destructrice, en présence de ce libéralisme malfaisant incarné par Trudeau et Macron, les promoteurs d'un système social français plus juste comme les acteurs de la préservation de l'identité française apparaissent assurément comme les deux faces d'une même pièce, deux divisions d'une même armée, deux unités d'un même combat.

Le combat du XXIe siècle. Le combat pour la survie des peuples.

André KOTARAC pour Éléments.

<http://www.revue-elements.com/elements-L-Identite-pour-quoi-faire-.html>



Élu La France insoumise (LFI) au conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et ancien candidat de LFI dans la 7e circonscription du Rhône, Andréa Kotarac a décidé de rejoindre le Rassemblement national...

"J'ai vu une balkanisation, une communautarisation de la

société française, j'ai vu des concepts diviseurs s'installer au sein de LFI ou à l'Unef : réunion réservée aux femmes, écriture inclusive, "Notre-Dame est un délire de blancs", IFCM (...) On ne défend plus les intérêts du peuple, mais ceux de la gauche (...) J'ai décidé de quitter La France insoumise (...) Mélenchon n'est pas un dictateur ou Dracula (...), mais sa pensée est minoritaire au sein de LFI", a-t-il notamment déclaré sur BFM TV.

<https://www.lyoncapitale.fr/politique/elu-la-france-insoumise-andrea-kotarac-soutient-le-rassemblement-national/>

